

Protocole sanitaire des usagers de la ludothèque à Périers

Suite aux annonces gouvernementales du 31 mars 2021 et afin de permettre le maintien d'une activité partielle de la ludothèque communautaire à Périers, certaines mesures sont mises en place. La ludothèque ouvre ses portes selon les modalités suivantes :

- Seuls le retour et l'emprunt de jeux sont possibles, mais à l'extérieur du bâtiment.
- Aucune entrée dans la structure n'est possible.

Le retour et l'emprunt se font exclusivement sur rendez-vous aux horaires de la ludothèque, en tenant compte du couvre-feu à 19h :

Mardi : 10h-12h / 16h- 18h30

Mercredi : 10h-12h / 13h- 18h

Jeudi : 13h-17h

Vendredi : 9h-12h30 / 16h30- 18h30

Samedi : 9h30-12h30

Lors de la prise de rendez-vous par téléphone au 02.33.76.73.35 ou par mail à l'adresse ludotheque@cocm.fr , un échange avec la ludothécaire est indispensable pour choisir les jeux.

En aucun cas, les jeux ne peuvent être choisis sur place.

Les rendez-vous sont organisés en respectant un laps de temps ne permettant pas aux usagers de se croiser. Ces rendez-vous ont lieu exclusivement à l'extérieur, au niveau de l'entrée de l'espace jeunes, « chemin des Arguillers ».

Même à l'extérieur, les usagers doivent porter un masque.

Chaque usager doit venir avec un sac. Les usagers déposent les jeux en retour dans un carton donné par la ludothécaire.

Le carton des jeux en retour est mis en « quarantaine » pour une période de 7 jours.

Un agent du service culturel est présent du mardi au samedi pour prendre les rendez-vous et accueillir les usagers.